académie Nantes

Concours de recrutement de professeurs des écoles Année 2020

RAPPORT DU JURY

ELEMENTS STATISTIQUES CRPE 2020

Epreuves écrites d'admission

Concours	Nombre de postes	Inscriptions	Présents	Moyenne /20 du 1er admis aux épreuves écrites	Moyenne /20 du dernier admis aux épreuves écrites	Admis	Moyenne générale /20 du dernier inscrit sur liste compl.	Nombre d'inscrits sur liste compl.
Externe public	269	3882	1558	18,06	14,16	272	13,82	73
Externe public spécial breton	3	12	1	/	/	/	/	/
3ème externe public	28	485	154	17,81	13,06	28	/	0
Externe privé	90	1582	633	18,03	14,06	90	13,63	21
Total	**390**	**5961**	**2346**			**390**		

Moyenne des admis /20	Externe public	3ème externe public	Externe privé
Français	14,30	13,50	13,93
Mathématiques	16,39	15.97	16,34

EPREUVE ECRITE DE FRANÇAIS CRPE 2020

Ce rapport se fonde sur les remarques recueillies auprès des correcteurs à l'issue de la lecture, de l'analyse et de l'évaluation des copies des candidats. L'épreuve de français vise à vérifier que ceux-ci maitrisent les compétences et connaissances suivantes :

- la maitrise de la langue française, spécifiquement en situation d'expression écrite (clarté du propos, précision, correction syntaxique, morphologique, orthographique...) ;
- la capacité à comprendre l'ensemble et le détail d'un texte ;
- la capacité à développer une argumentation cohérente et structurée ;
- les connaissances linguistiques et la capacité à réfléchir sur des faits de langue (grammaire, orthographe, lexique...) ;
- les connaissances didactiques et pédagogiques et la capacité à analyser ou à proposer des situations d'enseignement.

Résultats chiffrés (total sur 40 points)

Année	Moyenne	Médiane	Note minimale	Note maximale
2017	21.4	21.5	2.25	37.5
2018	21.22	21.5	2.5	37.5
2019	20.31	20.5	0	37.75
2020	21.15	21.25	2.25	38.13

Détail des parties	Moyenne 2017	2018	2019	2020
Langue : 5 pts	3.24	3.37	3.49	3.41
Textes : 11 pts	6.27	6.01	5.56	6.08
Connaissance de la langue : 11 pts	5.25	5.14	5.48	5.66
Supports d'enseignement : 13 pts	6.77	7.05	5.98	6.12

La moyenne générale est en hausse sensible. Les notes inférieures ou égales à 10 restent en nombre limité (4,26%). La partie sur la connaissance de la langue continue sa progression en restant cependant moyennement réussie. Cette année encore, la partie 3 a posé plus de difficultés aux candidats. Dans l'ensemble, l'écriture est lisible. L'orthographe et la syntaxe sont correctes.

PARTIE I : QUESTION RELATIVE AUX TEXTES PROPOSES

Cette première partie consiste en la production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires. Elle évalue la capacité des candidats à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation). Le sujet invitait cette année à étudier la notion d'héroïsme, à l'instar de l'entrée « héros, héroïnes et personnages » du programme de culture littéraire et artistique du cycle 3 (CM1-CM2). Toutefois, peu de copies font le lien avec les enjeux du programme et seules quelques-unes mettent en perspective la question posée avec l'actualité.

Le choix du sujet est apparu pertinent, proposant des écrits de genres et d'époques variés ; leur mise en relation était aisée dans la mesure où de nombreux parallèles pouvaient être proposés. De plus, les textes critiques pouvaient donner des clés pour interroger les textes littéraires et permettaient une meilleure prise de recul de la part des candidats. Très peu ont effectué un hors-sujet, le cadre donné par l'énoncé de départ étant bien clair et bien cerné.

La structure globale attendue a été globalement respectée (introduction présentant les textes du corpus et annonçant un plan en lien avec une question explicitée, développement le plus souvent en deux parties, conclusion) mais cette composition n'est parfois que formelle, avec deux parties qui se

répètent ou qui ne correspondent pas à deux versants d'une argumentation pour répondre à une problématique clairement définie. Faute d'interroger vraiment les textes, les candidats font certes des rapprochements au sein d'une partie, mais sans que cela n'aiguise leur réflexion vers une compréhension plus fine de la notion d'héroïsme et de son évolution. On en arrive alors à la conclusion, décevante et très proche des propos introductifs, que les héros peuvent avoir des caractéristiques différentes selon les textes et les époques, sans mettre ce constat en lien avec les valeurs qui sous-tendent l'héroïsme ni avec la construction idéologique ou littéraire du héros (par la théâtralisation, le récit, y compris parfois au service de la propagande) – point rarement abordé. Par ailleurs, l'absence de connecteurs logiques ou de liaisons entre les paragraphes nuit à la compréhension de certaines copies.

Le souci de faire des liens entre les textes peut conduire à une « compréhension par îlots », le candidat prélevant des citations sans avoir dégagé le sens général du texte. De ce point de vue, le texte de Céline a souvent été mal exploité et a fait l'objet de contre-sens, certains s'emparant de la citation « Notre colonel, il faut dire ce qui est, manifestait une bravoure stupéfiante ! » pour en conclure que Bardamu admire son chef, occultant toute la suite de l'extrait, c'est-à-dire la critique de l'héroïsme, l'éloge de la lâcheté par Bardamu, très peu été perçus. Le texte de Pierre Judet De La Combe a également posé des soucis de compréhension et a été moins cité que les autres.

Est déploré aussi le fait que la dimension littéraire n'ait été que très rarement explorée, notamment le genre poétique du texte de V. Hugo ; de manière plus générale, seules les meilleures copies ont exploité l'aspect formel des textes à l'appui de leur contenu.

Citons enfin quelques erreurs récurrentes : « le héro », titres d'œuvres mis entre guillemets au lieu d'être soulignés, reprise inexacte du nom de l'auteur ou du titre de l'œuvre..., erreurs qu'un futur enseignant ne devrait pas commettre...

Cette partie est celle qui est le plus souvent sacrifiée en cas de manque de temps : elle est alors non traitée ou réduite à une introduction.

Conseils aux candidats:

- Ne pas négliger la contextualisation des textes qui est un élément important de la compréhension.
- Prendre le temps de dégager les idées forces de chaque texte pour définir une problématique autour de laquelle on fera dialoguer les textes, plutôt que de « picorer » des citations pour faire des rapprochements, qui s'avèrent en fin de compte, peu pertinents.
- S'interroger sur l'intérêt du sujet du point de vue du concepteur (ici par exemple, place de la thématique dans les programmes de littérature)
- Ne pas perdre de vue que le texte à produire doit être une argumentation : privilégier des phrases simples et utiliser des connecteurs logiques pour guider le lecteur tout au long de la progression et le conduire vers la conclusion. Veiller à ce que la conclusion apporte des éléments de réponse aux questions posées dans l'introduction.
- Penser à citer les documents pour illustrer le propos en évitant les vagues références telles « dans le texte 1 » et à contrario ne pas se contenter de citations les unes à la suite des autres.

Partie II : Connaissance de la langue

Cette deuxième partie vise à évaluer la capacité du futur professeur d'école à identifier, à commenter, à justifier des faits de langue qu'il aura à enseigner. Il est donc indispensable non seulement que les connaissances requises soient maitrisées, mais encore qu'elles soient exprimées dans un langage correct et précis. Les questions posées respectaient bien les attendus de l'épreuve et mobilisaient des notions qui doivent nécessairement s'inscrire dans le plan de révision des candidats :

- Composition des mots et sens en contexte
- Justification de terminaisons, ce qui oblige à identifier la classe grammaticale d'un mot et sa place dans la chaine d'accord
- Identification des classes grammaticales et fonctions de propositions subordonnées.
- Effets de sens produits par des constructions syntaxiques particulières.

Pour la question 1, quelques candidats semblent ignorer le sens de l'expression « morphologie lexicale » : par conséquent, ils traitent la question en ayant recours à un autre type d'analyse ; or, le programme et les documents d'accompagnement mettent l'accent sur cet aspect de l'enseignement du vocabulaire en incitant au développement d'une conscience morphologique chez les élèves dès le plus jeune âge ; prendre appui sur le contexte n'est donc pas la seule stratégie à connaître ni à enseigner. Dans l'ensemble, le découpage est correct, avec parfois l'oubli des termes « préfixe » et « radical » ou la confusion entre suffixe et morphème grammatical (terminaison verbale ou marque du pluriel). L'explication en contexte des mots est dans l'ensemble satisfaisante, mais il arrive assez fréquemment que la définition proposée ne corresponde pas à la classe grammaticale du mot donné.

Les justifications des candidats à la question 2 sont souvent incomplètes, surtout pour les deux verbes à l'infinitif ; de très bonnes copies se mettent véritablement à la place des élèves, témoignant d'une perception des enjeux d'un verbe fréquemment employé dans les consignes scolaires : « Justifier ». La formulation et l'application de la règle d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire « avoir » demeurent confuses.

La question 3 révèle que les connaissances grammaticales des candidats sont inégales. Dans l'ensemble les propositions sont bien relevées. Des confusions entre nature et fonction apparaissent souvent. Les candidats rencontrent également des difficultés pour repérer l'élément complété par la subordonnée. La proposition subordonnée relative introduite par « où » est souvent analysée (à tort !) comme une conjonctive, complément circonstanciel de lieu ; la relative en « qui » est plus facilement reconnue que celles introduites par « où » et « dont ».

De nombreux candidats n'ont pas compris ce qui leur était demandé dans les questions 4 et 5, qui portaient sur la syntaxe et la construction de la phrase: ils commentent les deux phrases, mais sans répondre à la question posée.

<u>Conseils aux candidats</u> :

- Connaître parfaitement les notions grammaticales au programme du collège.
- S'assurer d'une bonne connaissance du métalangage pour ne pas risquer de répondre à côté de la question, et ne pas perdre de temps non plus à faire ce qui n'est pas demandé (certains ont relevé aussi les propositions principales, en les identifiant correctement, alors que cela n'était pas dans la consigne).

Partie III : Analyse de supports d'enseignement

Cette troisième partie vise à évaluer la qualité de la réflexion didactique et pédagogique des candidats.

- Question1 : la question n'a pas toujours été bien traitée en raison d'une méconnaissance des programmes. Rares sont les copies dans lesquelles sont cités les attendus de fin de cycle 3 dans le domaine de l'écrit. La présentation sous la forme d'un paragraphe rédigé confus n'a pas facilité pas la lecture au contraire d'une mise en page sous forme de liste.
- Question 2 : l'analyse de la grille de lecture est souvent succincte, uniquement descriptive.
- Question 3 : il était attendu un regard critique sur la nature des interventions du professeur sur le premier jet de l'élève. Beaucoup de candidats ont décrit ce que l'enseignant avait fait sans engager cette analyse.
- Question 4 : Les intérêts de la démarche de production écrite ont été repérées dans l'ensemble mais les limites n'ont pas toujours été identifiées.
- Question 5 : les activités d'enrichissement sont majoritairement en lien avec des points d'orthographe ou de lexique à revoir. Elles ne sont pas variées. Les références didactiques sont assez rares et peuvent expliquer la pauvreté de ces propositions.

De manière générale, le propos reste descriptif plus qu'analytique. La question des compétences est mal maîtrisée, ce qui compromet l'ensemble des réponses suivantes. La connaissance approximative des programmes ne permet pas de porter un regard réflexif sur l'activité proposée.

EPREUVE ECRITE DE MATHEMATIQUES CRPE 2020

Remarques d'ordre général

L'épreuve écrite de mathématiques est notée sur 40 points. Elle vise à évaluer la maitrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est invité à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

L'épreuve comporte trois parties :

- Un problème portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège, ou sur des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (partie notée sur 13 points)

- Des exercices indépendants, complémentaires à la première partie (partie notée sur 13 points).

- L'analyse d'un dossier composé de supports d'enseignement et de productions d'élèves (partie notée sur 14 points).

Chaque partie est constituée de plusieurs sous-parties et de questions, indépendantes pour certaines les unes des autres. Ainsi les candidats peuvent proposer des productions assez abouties malgré parfois un exercice mal ou non réalisé. Des notes inférieures ou égales à 10 s'expliquent autant par des exercices non traités que par des erreurs de traitement proprement dites. L'absence de réponse peut donc pénaliser davantage les candidats que des réponses erronées.

D'une manière générale, les candidats ont cette année encore un niveau de préparation et une compréhension des attendus de l'épreuve satisfaisants. Ils montrent de bonnes connaissances mathématiques dans le traitement des parties 1 et 2. La troisième partie, directement liée à l'enseignement des mathématiques à l'école élémentaire, est significativement mieux réussie que les années précédentes.

Quelques éléments statistiques

	2018	2019	2020
Moyenne	21,73 / 40	26,60 / 40	23,97 / 40
Médiane	22 / 40	27 / 40	24,75 / 40

Moyenne partie 1	8,34 /13	10,44 / 13	9,15 / 13
Moyenne partie 2	7,64 / 13	8,60 / 13	7,22 / 13
Moyenne partie 3	6,70 / 14	7,41 / 14	8,59 / 14

L'écart-type est assez élevé (7,29) et l'amplitude des notes attribuées est importante (de 2,5 à 39,38).

Qualité écrite des productions

Il est attendu d'un professeur des écoles qu'il maîtrise la langue française pour enseigner et communiquer. Le jury se montre donc particulièrement attentif aux qualités de communication des candidats.

Dans la grande majorité des cas, la présentation des copies est appliquée et le propos est clair, syntaxiquement et orthographiquement correct. Les éléments de justification attendus sont généralement bien explicités, même si de rares candidats laissent encore au correcteur le soin de « deviner » le raisonnement suivi. La construction de tableaux ou de schémas, comme l'utilisation de couleurs ou le soulignage, s'ils sont parcimonieux, se révèlent souvent utiles pour communiquer une démarche ou illustrer une démonstration.

Les copies sont bien organisées et respectent l'ordre des exercices. Lorsque ce n'est pas le cas, les parties sont clairement identifiées et les questions numérotées avec rigueur.

Dans la limite de 5 points, il a pu être retiré jusqu'à 2 points au titre de chacun des trois items suivants : lisibilité et clarté du propos (écriture, présentation, justifications bien dosées), orthographe et correction grammaticale, précision du vocabulaire et correction du langage mathématique.

Les copies majoritairement pénalisées l'ont été pour les raisons suivantes :

- L'écriture et la présentation ne sont pas soignées (graphie peu lisible, présence de ratures)

- L'orthographe est défaillante (orthographe lexicale, règles d'accord, confusion infinitif/participe passé...).

- La syntaxe, le vocabulaire et les notations mathématiques sont mal maitrisés ; des erreurs ou approximations traduisent une maîtrise imparfaite de certains concepts mathématiques de base (rotation, division euclidienne, « nombre à virgule », chiffre/nombre, moyenne/médiane, longueur/largeur, %...).

- Certaines productions présentent une surabondance d'explications, des phrases longues paraphrasant quelquefois les termes du problème ou de la question, des descriptions inutiles qui nuisent à la clarté du propos. Il est alors difficile pour les correcteurs d'identifier les éléments de réponse pertinents. Cela se vérifie particulièrement dans la troisième partie.

Comme chaque année, le jury invite les candidats à garder du temps, en fin d'épreuve, pour une relecture attentive de leur copie.

Partie 1 : problème

Cette partie doit permettre d'apprécier la capacité du candidat à rechercher, extraire et organiser l'information utile. Le découpage équilibré des parties a favorisé la réussite des candidats. Ainsi, peu de questions nécessitaient « d'enchaîner » les réponses. Cependant, bien que globalement réussie, le problème est plus sélectif que lors de la session précédente. Pour cette partie sur 13 points, 32% des copies ont une note comprise entre 11 et 13 (plus de 60% en 2019).

Cette année encore, le jury invite les candidats à prêter attention aux unités de mesures, tant dans le développement de leur raisonnement que dans la communication de leurs résultats. De nombreuses erreurs sont commises car les conversions nécessaires ne sont pas opérées. Une évaluation de l'ordre de grandeur des résultats attendus, rapporté aux unités utilisées, permettrait pourtant aisément d'éviter pareilles erreurs.

A priori peu complexe, la partie A n'a pas pourtant toujours été réussie par les candidats. Des notions élémentaires de géométrie ne sont pas maîtrisées. Il est rappelé qu'il est attendu des candidats qu'ils connaissent les notions et théorèmes mathématiques de base et qu'ils soient capables d'en repérer des applications dans des situations concrètes. Peu de candidats ont utilisé le critère « une longueur est un nombre positif ». L'utilisation du théorème de Thalès est fréquemment correcte, mais la justification

des conditions d'application (parallélisme) fait souvent défaut. La lecture graphique, très bien réussie, s'avère peu discriminante pour les candidats.

Dans la **partie B**, malgré des erreurs récurrentes dans la notation mathématique des pourcentages, cette partie est assez réussie.

Dans la **partie C**, plus sélective, de nombreux candidats oublient des termes ou des étapes dans leur raisonnement. L'écriture fractionnaire exacte n'est pas toujours conservée et le passage à l'écriture décimale génère des difficultés touchant à la gestion des valeurs approchées. La conversion en heures d'une durée exprimée en minutes et secondes est très inégalement maîtrisée.

Dans la **partie D**, le calcul du coefficient de réduction a mis les candidats en difficulté. Peu l'exploitent directement pour le calcul du volume ($0,6^3$), mais reviennent aux longueurs. Les erreurs de conversion sur les volumes sont également nombreuses.

Partie 2 : exercices

Cette partie doit permettre de vérifier les connaissances et les compétences du candidat dans différents domaines des programmes de l'école ou du collège. Composée de quatre exercices indépendants, elle a été plus diversement réussie par les candidats. Les écarts de notes sont significatifs et un grand nombre d'exercices ou de questions n'ont pas été traités.

Exercice 1 : la notion de médiane apparait mieux connue que les années précédentes. Elle est correctement mobilisée pour résoudre la question 2.b, mais les candidats omettent fréquemment de faire intervenir la notion de maximum et d'étendue.

Exercice 2 : particulièrement sélectif, cet exercice nécessite des connaissances mathématiques que ne maîtrisent pas une majorité de candidats (définition d'un nombre premier, utilisation des bases de l'arithmétique, travail sur les puissances, confusion entre le théorème direct et la réciproque...). Le calcul littéral est l'occasion de repérer des erreurs, comme souvent, mais c'est l'utilisation des puissances qui a été la moins réussie. La majorité des candidats s'appuie sur la calculatrice ou ne parvient pas à formaliser le lien entre les deux nombres proposés, mais de très nombreuses erreurs tiennent à la méconnaissance du nombre de chiffres réels des nombres envisagés, dont une partie n'est pas stockée dans la mémoire des calculatrices... La capacité à généraliser est insuffisamment mise en œuvre et les solutions proposées s'appuient encore trop largement sur des exemples.

L'**exercice 3** est bien réussi (70% des candidats obtiennent la moitié des points). Des candidats décrivent, mais ne nomment pas la transformation géométrique (rotation). Le programme n'est pas toujours

suffisamment compris pour qu'il en soit proposé une modification correcte et complète (questions 3 et 4). Cela renvoie aux connaissances en géométrie spatiale des candidats.

L'exercice 4 est correctement traité à l'aide d'arbres ou de tableaux, par beaucoup de candidats. Le passage à une généralisation algébrique est moins bien réussi.

Partie 3

Cette partie doit permettre d'apprécier la capacité du candidat à maitriser des notions présentes dans des situations d'enseignement. Constituée de 3 situations indépendantes, elle est bien réussie et se révèle moins discriminante que les années précédentes.

Situation 1 : les productions des élèves sont globalement bien analysées. Les candidats semblent avoir tenu compte des conseils figurant dans le rapport de jury 2019, se montrant attentifs à :

- proposer une analyse justifiée et non une description des productions d'élèves, en appuyant cette analyse sur des connaissances théoriques dûment explicitées ;
- faire des hypothèses argumentées sur les connaissances et les procédures mobilisées par les élèves, témoignant ainsi d'une capacité appréciable à prendre du recul sur les productions.

Les propositions de remédiation ne sont en revanche pas toujours en rapport avec la difficulté relevée (notamment pour la question 2 où l'étayage doit porter sur la capacité à modéliser et où les aides relèvent souvent du calcul). Certains candidats n'ont pas fait de lien entre les productions des élèves et la question 4, apportant des réponses d'ordre général, succinctes et décontextualisées. Il est recommandé d'apporter des précisions sur les aides pédagogiques envisagées. La réponse « faire manipuler » ne permet pas de juger de la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances scientifiques et didactiques en situation d'enseignement-apprentissage.

Situation 2 : plusieurs candidats ne proposent pas de nombres décimaux dans les couples de solutions ou n'identifient pas que deux couples sont identiques (2-8 et 8-2 par exemple). La place de l'élève dans la question 4 est souvent absente. Des notions mathématiques mal maîtrisées conduisent à des erreurs d'analyse : confusion entre division euclidienne et division décimale, maîtrise fragile du concept de nombre décimal parfois considéré comme la juxtaposition de deux entiers, la virgule comme convention d'écriture n'étant pas assimilée...

La situation 3 est souvent bien reconnue comme relevant de la proportionnalité. Les démarches de « passage à l'unité » pourraient parfois être précisées. De même, exploiter un « coefficient de proportionnalité » est envisageable, si on explicite bien le sens à envisager avec des élèves de ce niveau (CM2) et un vocabulaire adapté à la situation.

La présidente du jury
Catherine Côme